

LA FERTÉ-MILON
Forteresse d'inspiration



N°169 FÉVRIER-MARS 2026

Bulletin d'informations municipales édité par la mairie de La Ferté-Milon

SITE INTERNET www.lafertemilon.fr ADRESSE MAIL accueil@lafertemilon.fr PANNEAU LUMINEUX en centre ville PANNEAU POCKET sur vos mobiles



Cette soirée a été riche en émotions, en sourires et en souvenirs. Elle a surtout été l'occasion de mettre à l'honneur et de remercier celles et ceux qui s'engagent au quotidien : bénévoles associatifs, sportifs, acteurs de la mémoire, de la solidarité et de la vie locale.

L'occasion également d'adresser des remerciements appuyés aux agents communaux et aux élus, qui, par leur engagement, leur professionnalisme et leur sens du service public, conçoivent, portent et réalisent les actions et projets menés tout au long de l'année. Leur travail collectif est essentiel au bon fonctionnement de la commune et à la concrétisation des projets au service des Milonais.

Personnes mises à l'honneur lors de la cérémonie des vœux

Travail de mémoire – Commémoration du 11 novembre

- Anne Moyon et Alix Faleix

Réussite sportive

- Hélia Larquet, ceinture noire de karaté, en route vers le 2^e DAN

Engagement bénévole et associatif

- Musée Racine : Anne Beaugeard, secrétaire, pour son engagement et son dévouement
- MJC et la Gaule Milonaise : Dominique Linotte, bénévole depuis près de 40 ans
- Club Jean Racine : Chantal Sinner pour sa disponibilité et son professionnalisme
- Football : Gérard Sénechal, pour 50 années de bénévolat au service du football milonais
- Handball : Laurent Molini, trésorier du club depuis 11 ans pour son engagement aussi discret que solide
- Par l'intermédiaire du président de MRPM aux 80 bénévoles de la fête médiévale avec une mention particulière à Claudine George, à l'origine du projet et investie sans discontinuer pour sa réussite
- Les Picmards : Éric Gardin, trésorier et bénévole actif depuis 11 ans
- Musée régional du Machinisme agricole : Claude Samin qui met son savoir-faire au bénéfice de la mairie par l'entretien des vieilles machines
- Jean-Pierre Denant pour sa participation active aux événements municipaux, notamment pour avoir su faire vivre auprès des enfants chaque année l'esprit de Noël.

Merci à vous toutes et tous d'être venus si nombreux,
Milonais, habitants des communes voisines et amis
de La Ferté-Milon, pour partager
cette traditionnelle cérémonie des vœux.


Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



**Musée régional du Machinisme agricole
Musée Jean Racine
Saison 2026 et appel à candidature**

Les musées ouvriront leurs portes du samedi 4 avril au dimanche 1^{er} novembre 2026. Horaires : les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

La commune recrute des agents d'accueil disponibles les samedis, dimanches et jours fériés pour toute la période. Déposez lettre de motivation et CV en mairie au plus tard pour le **22 Février 2026**.

Merci à tous les acteurs qui ont permis de récolter la somme de 1 200 euros, nouveau record milonais.



Les 5 et 6 décembre 2025, le téléthon s'est déroulé au gymnase et à la salle polyvalente de La Ferté-Milon.

Belle et grande mobilisation de nos associations sportives et culturelles et notamment du hand-ball Milonais avec des rencontres amicales qui ont permis d'avoir une très grosse buvette, des Picmards avec une démonstration et la découverte du tir à l'arc, de Racine ouvrière avec la confection d'éléments en cuir, de la MJC par la vente de gâteaux lors du marché de Noël, et d'une démonstration de badminton, du soutien de la gaule milonaise, de l'haltérophilie par un défi au rameur et de la mise en place d'une tombola et pour terminer une grande zumba.

Galette des rois du CCAS le samedi 17 janvier
Un beau moment de partage et de bonne humeur rythmé par l'accordéon de François



FÉVRIER

Samedi 7 FÉVRIER à 15h

Conférence au musée Jean Racine

Louis Auguste Hiolin

Sculpteur de Racine enfant.....voir détail en page 4

Dimanche 8 FÉVRIER

Marché campagnard

sur l'île Lamiche de 8h à 13h



MARS

Samedi 7

Dimanche 8 mars

Braderie du Vestiaire

de 10h à 18h, 10 bis rue de Villers,
à côté de Carrefour Contact

Vêtements, petits électroménagers, meubles, etc.



Dimanche 8 mars

Marché campagnard

sur l'île Lamiche de 8h à 13h



Dimanche 8 mars
à 15h

Théâtre à la MJC

L'oiseau sans patte présente

Gérard Gille et Christophe Marcey

"JEAN"

RÉSERVATION CONSEILLÉE 03.23.96.76.51
OU 06.74.23.15.58

PLEIN TARIF 10 € OU TARIF RÉDUIT 6€



Samedi 14 mars

Conférence à 16h30 au cinéma

Le compagnonnage

par Racine ouvrière.....voir détail en page 4

Dimanche 15 mars

Élections municipales 1^{er} tour

à la mairie de 8h à 18h

Samedi 21 mars

à 20h30

Théâtre à la MJC

La compagnie Après la pluie.
Forme cabaret d'humour
et de chansons.

"Bric à brac"

RÉSERVATION CONSEILLÉE 03.23.96.76.51
OU 06.74.23.15.58

PLEIN TARIF 10 € OU TARIF RÉDUIT 6€



Dimanche 22 mars

Élections municipales 2^e tour

à la mairie de 8h à 18h

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars prochains seront élus les conseillers municipaux et les conseillers communautaires.

Pour voter, vous devrez prouver votre identité en présentant l'original de l'une des pièces suivantes (les copies ou téléchargement sur smartphone ne peuvent être acceptés) :

- Une carte nationale d'identité
- Un passeport
- Une carte vitale avec photo
- Une carte d'invalidité avec photo
- Permis de conduire en cours de validité

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez établir une procuration :

- En remplissant le formulaire en ligne puis en vous déplaçant à la gendarmerie
- En ligne avec une identité numérique certifiée France identité
- Avec le formulaire à imprimer puis aller en gendarmerie
- Avec le formulaire disponible en gendarmerie

Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir.

Qui peut vous représenter ?

- Vous désignez librement l'électeur qui vous représentera. Il n'est pas nécessaire que cette personne soit inscrite sur la liste électorale de la commune.
- L'électeur choisi devra venir voter à votre place dans votre bureau de vote.

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Chères Milonaises, chers Milonais,
Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Ce rendez-vous démocratique est un moment essentiel pour la vie de notre commune, car il permet à chacun de s'exprimer et de participer aux choix qui engageront l'avenir de Milon.

Je souhaite rappeler combien cette étape est importante : voter, c'est prendre part aux décisions qui concernent notre cadre de vie, nos enfants et les générations à venir.

Afin d'être parfaitement claire et transparente auprès de tous, je tiens à préciser que je ne me représente sur aucune liste de candidats. Je ne serai donc plus élue municipale à l'issue de ce mandat.

Cette décision implique également que je ne siégerai plus au sein de la Communauté de communes, ni n'exercerai les fonctions de présidente de l'Office du tourisme du Soissonnais Valois, ces responsabilités étant confiées à des élus.

La Ferté-Milon est une commune vivante, attachante, tournée vers l'avenir, et je resterai toujours profondément liée à son histoire et à son devenir.

Je vous remercie pour votre confiance, pour ces années de travail partagé, et pour l'attention que vous portez à l'avenir de notre commune.

Céline Le Frère, maire

Électrification de la ligne P Travaux à venir en 2026

SNCF Réseau lance en 2026 un vaste programme de travaux pour préparer l'électrification de la ligne P entre Trilport et La Ferté-Milon, dernière ligne non électrifiée du réseau francilien. Ce projet permettra une liaison directe avec Paris-Est, une meilleure régularité des trains, une amélioration de la sécurité et une réduction de l'impact environnemental grâce à la fin des circulations diesel.

Les travaux comprendront notamment l'installation de 60 km de caténaires, la pose de 1 500 supports, la rénovation de plusieurs ponts et ouvrages d'art, la modernisation des gares (mise à hauteur des quais, accessibilité PMR) et la suppression de passages à niveau piétons.

Calendrier prévisionnel des travaux

- Mi-janvier à fin avril 2026 : travaux de nuit en semaine (23h30 – 4h30), incluant des sondages techniques dans les communes concernées.
- Du 13 juillet au 9 août 2026 : travaux en continu, avec un renouvellement complet des rails sur l'ensemble du tracé.

SNCF Réseau met en place des mesures spécifiques pour limiter les nuisances sonores et informera régulièrement les riverains de l'avancée du chantier.

Contact du projet : electrificationtrilportlfm@reseau.sncf.fr Les habitants peuvent utiliser cette adresse pour poser leurs questions ou faire part de leurs remarques.

Le mot de l'opposition Collectif avenir et progrès

En cette période de période électorale où la neutralité est de rigueur, la liberté de parole se retrouve limitée ...

Nous tenons toutefois à vous tenir informé de quelques nouvelles fraîches.

Ce début d'année est traditionnellement marqué une période de vœux, tant à l'échelle de notre de ville que du territoire ; permettant la rencontre tant de la population que des élus, acteurs et forces vives. De belles rencontres avec quelques perspectives envisageables.

Le mercredi 21 janvier eu lieu probablement le dernier conseil municipal de cette municipalité avec à l'ordre du jour un ajustement du fonctionnement du multi-accueil, une augmentation de grade du personnel et l'échange de terrain entre l'Etat et la municipalité au niveau des abords du château.

En effet, l'esplanade coté Eglise et les espaces aménagés furent échangés contre l'espace vert coté stade. Ce projet fut validé malgré notre opposition et nos votes contre.

À noter également l'augmentation de 25% des tarifs du multi-accueil pour les personnes extérieures à notre ville.

Cordialement vos élus, Benoit POINT, Céline RIANT, Arlette FELTRIN

Compte rendu du Conseil municipal

Le Conseil municipal dans sa séance du 8 décembre 2025

- Prend connaissance du rapport sur la qualité et le prix du service assainissement dressé par la CCRV. Ce rapport est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.
- Formalise la reprise de la gestion par la commune de l'établissement Les Bout'Choux après l'annonce du retrait de Familles rurales de l'Aisne.
- Accepte le transfert de l'ensemble des personnels des Bout'Choux de Familles rurales vers la commune au 1^{er} janvier 2026. Les agents, conformément aux règles de gestion des collectivités territoriales et du droit du travail, devront être repris par la commune à des conditions strictement identiques à celles qu'ils détenaient auprès de Familles rurales en termes de durée d'emploi, planning, salaire... Les modifications nécessaires ne pourront être apportées qu'au 1^{er} février.
- Accepte, conformément à la réglementation en vigueur, la création d'un poste de référent santé et accueil pour une durée de 20 heures annuelles au sein des Bout'Choux.
- Adopte le règlement de fonctionnement de la structure Les Bout'Choux.
- Accepte les termes de la convention pour la fourniture et livraison des repas auprès de la structure Les Bout'Choux, conformément aux obligations réglementaires.
- Accepte la mise en place d'une convention Payfip permettant aux parents de régler les prestations des Bout'Choux à distance.
- Approuve les termes du renouvellement de la convention de gestion émanant du Conservatoire des espaces naturels pour la période 2026-2036.
- Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'État pour les travaux de relamping du tennis couvert (travaux estimés à 7 225 € HT).
- Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'État pour les travaux de remise en état de concessions de cimetière reprises (Travaux estimés à 14 674 € HT).
- Autorise le Maire à signer une convention avec un agriculteur pour le déneigement.
- Confie à l'USEDAL les travaux de pose de deux prises électriques pour un coût de 408,18 € et de remplacement d'un candélabre pour un montant de 937,62 €.
- Effectue divers mouvements budgétaires.
- Prend connaissance du projet d'échange de parcelles entre l'État et la commune aux abords du château. Une délibération sera proposée lors de la prochaine séance du Conseil municipal.



BULLETIN N°169 FÉVRIER-MARS 2026

Directrice de publication :

Céline Le Frère, maire de La Ferté-Milon
Version numérique téléchargeable

sur www.lafertemilon.fr

IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.

Mairie de La Ferté-Milon
29, rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon
Tél. : 03.23.96.70.45

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous, le samedi de 9h à 12h.

Le Conseil municipal dans sa séance du 21 janvier 2026

- Ajuste, à compter du 1^{er} février 2026, la durée hebdomadaire des postes de trois agents intervenants à la crèche Les Bout'Choux afin de respecter les normes applicables pour une collectivité et tel que présenté lors de la réunion du 8 décembre 2025.
 - Maintient la majoration instaurée par Familles rurales de 25% des tarifs fixés par la CNAF pour les familles utilisant les services de la crèche et domiciliées dans une commune autre que La Ferté-Milon ou une commune de l'ex-CCOC ayant intégré la CCRV.
 - Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF pour l'acquisition de divers matériels pour la crèche Les Bout'Choux (achats estimés à 2 656,87 € HT).
 - Accepte la modification du tableau des effectifs communaux afin de permettre d'accorder un avancement de grade à neuf agents communaux. Le coût annuel pour la collectivité de cet avancement s'élève à 940 €.
 - Prend acte de l'attribution le 25 juin 2025, d'une subvention de la DRAC d'un montant de 26 957 € suivie de l'attribution le 24 décembre 2025 d'une aide du département de l'Aisne d'un montant de 20 217,60 € pour les travaux de mise hors d'eau de l'église Notre-Dame estimés à 67 392 € HT et autorise le Maire à faire réaliser les travaux.
 - Reprend la discussion concernant le projet d'échange de parcelles présenté le 8 décembre 2025.
 - Émet un avis favorable au principe d'un échange de parcelles avec l'État avant la clarification foncière autour du château.
- Clarification foncière autour du château : une démarche au service du patrimoine**
- La commune a récemment été saisie par les services du ministère de la Culture afin de clarifier la situation foncière des parcelles situées autour du château et de ses remparts. Cette démarche s'inscrit dans un travail engagé depuis de nombreuses années avec la DRAC, dans un objectif commun de valorisation, de sécurisation et de préservation du patrimoine milonais. Les études menées ont mis en évidence plusieurs incohérences dans la répartition actuelle des propriétés entre la commune et l'État. La proposition d'échange de parcelles vise ainsi à rationaliser les emprises foncières autour du château, en redonnant à l'État les parcelles englobant le château originel ainsi que les remparts et contreforts qui l'entourent. Cette clarification permettra à l'État, propriétaire du monument, de gérer de manière cohérente et progressive les travaux de sécurisation, en les programmant par phases. Ces interventions sont d'autant plus nécessaires que certains travaux avaient été engagés il y a plus de trente ans et que l'état des remparts présente aujourd'hui des risques d'effondrement. Pour la commune, cette démarche constitue une opportunité de long terme : elle permet de sécuriser les responsabilités, de garantir la protection du site et de poursuivre, en partenariat avec l'État, une politique ambitieuse de sauvegarde d'un patrimoine exceptionnel, au bénéfice des habitants et des visiteurs.
- Autorise, conformément à l'instruction comptable M57, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2025.



Permanence assistante sociale

Les nouvelles permanences de l'assistante sociale,

Madame Dervaux, le 2^e mercredi de chaque mois à la mairie de La Ferté-Milon de 9h à 11h30 sans rendez-vous.



Réseau de transport intercommunal : votre avis compte

La Communauté de communes s'apprête à relancer une délégation de service public (DSP) pour le réseau de transport intercommunal. Cette étape marque l'ouverture d'une nouvelle phase de réflexion sur l'organisation du service à venir.

À La Ferté-Milon, les années écoulées ont permis la mise en place d'un réseau de bus quotidien du lundi au samedi, comprenant cinq allers-retours par jour, ainsi qu'un service de transport à la demande reliant les communes voisines à La Ferté-Milon.

Alors que débute ce travail de bilan et de prospective, il apparaît essentiel d'identifier les points de satisfaction et les axes d'amélioration possibles (fréquences, horaires, dessertes, usages).

Les habitants et usagers du réseau sont invités à faire part de leurs observations et propositions, afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'élaboration du futur service de transport du territoire.

Lutte contre les nuisances liées aux pigeons

Un dispositif innovant et respectueux

Vous avez très certainement observé la mise en place de cette petite cabane en vous demandant ce que c'est ! Dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC, ces derniers ont installé un piège stérilisateur à pigeons, afin de limiter durablement les nuisances causées par leur surpopulation (salissures, dégradations, risques sanitaires).



Ce dispositif fonctionne sans mise à mort. Les pigeons sont attirés dans un abri sécurisé, où ils consomment un aliment spécifique contenant un produit contraceptif. Celui-ci agit uniquement sur la reproduction, en empêchant temporairement la formation des œufs, sans danger pour les autres espèces ni pour l'environnement.

Cette méthode permet une régulation progressive et maîtrisée de la population de pigeons, plus efficace à long terme que les solutions ponctuelles. Le dispositif est suivi et entretenu par des professionnels afin de garantir son bon fonctionnement et le respect du bien-être animal.

Plantation des arbres en remplacement

Les agents communaux ont procédé au remplacement des arbres abîmés ou morts sur le mail ainsi que sur l'esplanade du château.



VIE ASSOCIATIVE



MRPM Les dates à retenir

Samedi 7 février et tous les premiers samedis du mois, au 13 rue du Vieux Marché, dès 9h avec bottes et gants, direction les douves de la tour N°12 pour un gros nettoyage de printemps.

Samedi 21 février La fédération Rempart des Hauts-de-France tiendra son assemblée générale à La Ferté-Milon à l'invitation de Murs, Remparts et Patrimoine Milonais; c'est le moment de découvrir les activités de ces associations voisines qui ont toutes pour but de prendre en main la mise en valeur du patrimoine local... Les plus proches pour les milonais: Berzy-le-Sec, l'abbaye de Valsery, Coucy-le-Château, le prieuré d'Auteuil-en-Valois.

Le lieu de rendez-vous sera annoncé très prochainement, réservé aux adhérents.

Samedi 14 mars Sur l'invitation de MRPM, l'association Racine ouvrière vous propose une conférence sur le Compagnonnage au cinéma Jean Racine à partir de 16h30.

Olivier Lavoix, président



Le compagnonnage

Samedi 14 mars à 16h30
Cinéma Jean Racine
1 rue Jean Racine

Racine ouvrière présentera une **conférence sur le thème du Compagnonnage**, animée par un Compagnon lyonnais de l'Union compagnonnique.

Qu'est-ce-que le compagnonnage ? Son but, sa légende, son historique, les compagnonnages actuels Vous pourrez poser vos questions à l'issue de la présentation. Cette conférence est ouverte à toutes et à tous, entrée libre participation "au chapeau".

Contact brunelle.herve@wanadoo.fr

Au FIL des ans

En ce début d'année 2026, tous les membres de l'association Au Fil des Ans adressent aux résidents et aux personnels de la maison de retraite de La Ferté-Milon tous leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année, pour profiter des beaux jours, rêver, chercher nos proches, fuir l'ennui et préférer la compagnie, se maintenir en bonne santé ou aider ceux qui souffrent.

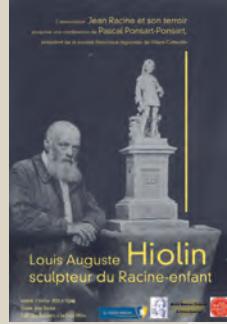
Nous avons offert une après-midi récréative en musique avec François le lundi 19 janvier, ainsi qu'une galette des rois à partager au goûter. Nous avons, une nouvelle fois pour février, invité deux musiciens qui se rendront dans les chambres des résidents isolés pour leur offrir une aubade musicale, sensible et joyeuse.

Nous communiquerons très prochainement la date de notre assemblée générale et d'ici là, nous vous réitérons tous nos meilleurs vœux !

Mireille Létoffé, présidente, et les membres du bureau.

Jean Racine et son TERROIR

Samedi 7 février à 15h
Pascal Ponsart-Ponsart, président de la société historique régionale de Villers-Cotterêts, donnera une conférence sur Louis Auguste Hiolin, sculpteur de la statue de Racine-enfant dont le moule est exposé au musée, là où aura lieu la conférence (ouverture des portes à 14h30).



Dimanche 1^{er} mars à 16h Concert de la Compagnie Sensible sera donné en l'église Saint-Nicolas sur le thème "La musique quotidienne dans l'enfance du jeune Racine". Décliné en trois parties (Chants religieux du quotidien, Offices où chante le jeune Racine et Dévotions publiques, dévotions privées), durée 1h30.

Samedi 4 avril réouverture du musée.

Cordialement, le président Michel Ferté et le bureau



Le Centre d'Incendie et de Secours a le plaisir d'accueillir trois nouvelles recrues au sein de ses effectifs : Sapeur AVRIL Baptiste, Sapeur LINOTTE Nathan, Caporale LANOU Pauline.

À l'image de ces nouveaux engagés, toute personne souhaitant rejoindre les rangs du CIS peut prendre contact avec le centre, que ce soit en qualité de sapeur-pompier volontaire (SPV), jeune sapeur-pompier (JSP) ou réserviste.

Sergente Tranchard C.

Renseignements
6.10.47.83.00 ou 03.65.32.00.97
volontariat@sdis02.fr



Karaté MJC

Une nouvelle ceinture noire pour la section Karaté de la MJC. Après Hélia Larquet, distingué par une médaille à la cérémonie des vœux, c'est sa sœur, Aurore Larquet qui obtient sa ceinture noire.



Randonnée pédestre MJC

Dimanche 8 février et Dimanche 15 mars
Départ à 14h sur le mail



MJC Assemblée générale

Mercredi 4 mars à 20h 1 rue Racine



Les Grognards, qui sommes-nous ?

Un groupe de retraités, qui souhaite s'ouvrir sur le monde. Nous souhaitons lutter contre l'isolement après souvent une vie professionnelle bien remplie. La courtoisie et le respect sont de rigueur.

Notre groupe s'articule autour de deux activités :
1/ Réunions où différents sujets sont abordés (sauf politique). Chacun apporte sa propre expérience de vie.
2/ Des visites du patrimoine régional sur proposition de chaque membre (lorsque la météo le permet).

Si vous avez envie de nous rejoindre ou juste découvrir notre groupe... Nous vous recevrons avec plaisir.

Prenez contact avec les Grognards au 07.81.68.55.55 et laissez un message.



Club Jean Racine

Le Club Jean Racine a tenu son assemblée générale le 21 janvier 2026. Nous avons accueilli comme toujours un grand nombre de nos adhérents. Neuf personnes supplémentaires sont venues s'inscrire. Il est agréable de constater que les diverses démarches mises en place récoltent leurs fruits.

L'association a fait le bilan de l'année écoulée avant de présenter les sorties de 2026 : théâtre, comédie musicale, cirque du Soleil, Notre-Dame de Paris, loto, diverses sorties d'une journée et le voyage en Alsace du 14 au 17 septembre 2026.

Ce moment convivial s'est terminé par la dégustation de la galette des rois.

Si vous voulez nous accompagner dans nos sorties ou souhaitez avoir des informations sur l'association, venez nous rencontrer le mercredi après-midi entre 14h et 17h au 1 rue Saint-Lazare (maison à côté de l'école) ou par mail à l'adresse suivante : clubjeanracine@orange.fr ou au 06.27.55.92.99

La présidente et le bureau

HALTÉROPHILIE

Il reste deux compétitions à domicile pour le club milonais d'haltérophilie, à savoir :

Samedi 21 février Au gymnase le Challenge de Province, compétition qualificative pour les finales nationales.

Samedi 14 mars Au gymnase, le 1^{er} tour de la Coupe de France par équipe. Plusieurs équipes milonaises seront engagées notamment l'équipe cadette U17 qui va tenter de conserver son titre remporté la saison dernière.

On vous attend nombreuses et nombreux pour venir encourager tous ces athlètes !

Vous voulez vous refaire une santé avant la période estivale, avec de la musculation, du cardio ou de la Zumba ! Alors n'attendez plus, venez nous rejoindre à la salle, des encadrants diplômés vous recevront avec plaisir et seront là à votre écoute.

Virginie Andrieux, présidente

Une REPRISE DYNAMIQUE POUR Le Handball Milonais

C'est reparti ! Après une pause de fin d'année bien méritée, nos handballeurs reviennent sur le terrain. En effet, les matchs s'enchaînent chaque week-end et confirment la belle progression de chaque équipe : le travail réalisé aux entraînements porte ses fruits et montre ainsi de belles phases de jeu sur le terrain.

La compétition a repris pour toutes les catégories, mais la vie du club ne s'arrête pas au terrain.

Pour marquer le passage à la nouvelle année, le Handball Milonais a organisé un Handflu le 3 janvier dernier. Ce tournoi festif et haut en couleurs a réuni tous nos licenciés, des plus jeunes aux seniors, pour un agréable moment de partage. De plus, nous organisons des stages de handball pendant les vacances scolaires ou encore un loto au mois de février (plus d'informations sur nos réseaux sociaux).

Nous vous attendons nombreux dans les tribunes pour encourager nos équipes ! Allez Milon !

*Sportivement, Emmy Charlery,
employée et membre du CA*